

Société des Tireurs et Arquebusiers de la Barasse

Monsieur Vincent CENCIO, Président, 06.72.84.43.93. Siège 28, Boulevard Monplaisir 13011 Marseille www.club-de-tir-stab-marseille.com

Challenge de la STAB du 17 au 19 mars 2017

SIRET N° 501 168 348 000 16

APE: 926C

Agrément Ministériel : 1666S/98 N° FFT du club : 1813036

Le stand de tir des Tireurs et Arquebusiers de la Barasse et son Président M. Vincent Cencio ont le plaisir d'accueillir les Arquebusiers de Provence et autres régions, pour une compétition conviviale les 17, 18 et 19 mars 2017 selon les horaires ci-dessous :

Vendredi 17/03 de 14h à 18h Samedi 18/03 de 9h à 18h Dimanche 19/03 de 9h à 16h.

Le vendredi 17 pas de tir prévu, Présence de l'armurier Philippe Dupré les trois jours qui sponsorise le challenge avec les articles cités en page 2

Dans ce concours amical, vous pourrez tirer les disciplines suivantes :

25 mètres	50 mètres	100 mètres	
BOUTET, Kuchenreuter	VINCENNES, Veterli	DELVIGNE, Whitworth	
LEMAT, Mariette	CHARLEVILLE, Miquelet	GASSENDI, Maximilien	
SUFFREN, Cominazzo	KENTUCKY, Pensylvania	PONCHARA, Minié	
CHALMELOT-DELVIGNE, 1873	CAMERONE, Lamarmora	CAPITAINE GRAS	
CORBION, Tanzutsu	LEMAT 50, Donald Malson	SHARPS, Civil	
Standard 22LR	ARQUEBUSE, Hisadaï Tanegashima	WINCHESTER, cart. PN	
Standard 38 SP	Standard carabine 22LR visée ouverte	Standard carabine 22LR	
Colt	Kuchen 50 mètres	Le Mat 100 Donald Malson	

Tirs aux plateaux	LEPAGE, Manton Silex	LEFAUCHEUX, Lorenzoni

Le règlement de tir est celui de la MLAIC, et des Arquebusiers de France (assoupli) pour les armes anciennes, Veuillez vous munir de votre licence à jour svp.

Concernant les armes en 22LR, le règlement est celui de la Fédération Française de Tir.

Une tombola sera organisée, un ticket sera remis à chaque tireur pour la somme de 15€, pour trois disciplines

Pour une discipline supplémentaire : 4 €

Pour 3 disciplines supplémentaires : 10 €

Pour toute inscription et réservation des repas s'adresser à Michel Gimenez 06.35.02.06.25



<u>Autres lots</u>: 2 Presses Lee, 3 balances électronique "Smart reloader", 2 doudounes sponsorisées par Ricard, Tshirts (conseil départemental) et bien d'autres lots.

Règlement de la tombola du challenge 2016 de la STAB :

Le tirage de la tombola est réservé aux tireurs engagés au concours Un seul ticket est délivré par tireur engagé pour la somme de 15€ pour 3 disciplines. Le tireur engagé peut s'inscrire pour 3 disciplines supplémentaires pour 10€ sans tombola. Le Conseil d'Administration de la STAB ne participe pas au tirage de la tombola. Les gagnants des lots, présents ou non, recevront leur lot, en leur absence, les lots seront mis à leur disposition à la STAB.

Engagements:

L'engagement se fait sur place, un repas est prévu le samedi midi et le dimanche midi, pour l'inscription veuillez utiliser le coupon joint à la fin de ce document.

L'armurerie DUPRE sera présente les trois jours dans les locaux de la STAB pour satisfaire vos besoins concernant le tir à la poudre noire

Pour tout renseignement, veuillez contacter Michel Gimenez par mail gimenez.michel@sfr.fr ou par téléphone 06.35.02.06.25

Hôtels à proximité :

Hôtel Formule 1 : Nuit pour 2 pers 37 € avec petit déjeuner et taxes de séjour

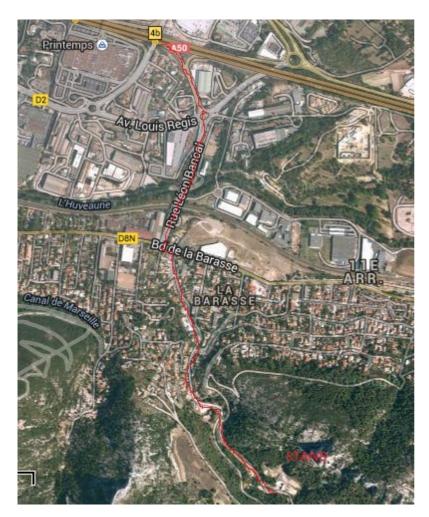
Pour réserver : <u>r2258@accor.com</u> ou 08.91.70.52.97.

Hôtel Campanile Marseille / La Penne sur Huveaune Nuit pour 2 pers 52 € + petit déjeuner 9,90 € par pers

Pour réserver : marseille.lapenne@campanile.fr ou 04.91.27.24.62.

Accès:

Le stand se trouve dans le quartier de la Barasse à l'est de Marseille. Chemin du vallon de la Barasse (passer la barrière du chemin forestier).





0	
>	<
0	\

Inscription repas

Prix du repas : 15€, chèque à l'ordre de la STAB à adresser à Michel Gimenez, Lotissement Les Creissauds, 7 Impasse Fanny - 13400 Aubagne, Inscription prise au moins <u>8 jours</u> avant la date du challenge.

Non	n :	Prénom :		
	Nombre de repas du samedi :		x 15€	
	Nombre de repas du Dimanche :		x 15€	
	Total ·			